

## Synthèse des débats du Forum de discussion

*Ce document est la synthèse des échanges des professionnels du forum. Il ne s'agit donc que d'avis et de points de vue des membres de la liste de discussion.*

<b>LA QUESTION DU MOIS</b>	<b>Rédacteur:</b> Léo FAURE
<p><i>Isolation d'une ossature bois : comment limiter la condensation?</i></p> <p><b>1/</b> L'eau éventuellement présente dans une paroi (sous forme liquide ou vapeur) doit pouvoir s'échapper vers l'extérieur : pour cela, il faut que la paroi soit conçue de plusieurs couches dont la perméabilité à la vapeur d'eau aille de façon croissante, de l'intérieur vers l'extérieur. Il est cependant impératif que l'enveloppe extérieure soit étanche à l'eau (de pluie, donc de l'extérieur vers l'intérieur), d'où l'intérêt des emplois d'enduits "respirant", de parements et autres vêtements...</p> <p><b>2/</b> Dans certains cas, il est important que la paroi reste imperméable à l'eau. Certaines techniques nécessitent en effet une vigilance particulière en raison de la vulnérabilité à l'humidité des matériaux constitutifs de la paroi (les ossatures bois par exemple). Dans ce cas, il faut prendre des précautions pour faciliter le séchage de la paroi (et donc éviter les rejets de vapeurs d'eau intérieures au bâtiment, qui l'humidifieraient) : c'est pourquoi on place un pare-vapeur côté intérieur, pour empêcher la vapeur d'eau de pénétrer dans la paroi. La vapeur d'eau intérieure à la paroi est quand à elle évacuée selon le principe exposé en 1/.</p> <p>Intérêt des pare-vapeurs à perméance variable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- empêcher la vapeur d'eau de sortir du local en hiver</li> <li>- laisser la vapeur d'eau entrer dans le local en été quand l'humidité est plus importante à l'extérieur qu'à l'intérieur (la perméance de plus en plus forte vers l'extérieur fait que, quand le flux est inversé, la vapeur d'eau est piégée en venant vers l'intérieur et butte sur le freine vapeur en condensant → problème des matériaux putrescibles, tels que le bois. La perméance variable permet de limiter ce phénomène)</li> </ul> <p><b>3/</b> Si les matériaux constitutifs de la paroi ne craignent pas l'humidité, on peut envisager de jouer sur son inertie "hygrométrique" en acceptant la migration d'une certaine quantité de vapeur d'eau de l'intérieur du local vers la paroi, en calculant les effets de ce transfert. On s'intéresse alors à la méthode Glaser (WUFI par exemple) pour chercher les éventuels problèmes de condensation. S'ils existent, on peut les corriger de deux manières :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• en utilisant une couche adaptée : le freine-vapeur, même son efficacité n'est pas toujours garantie pendant toute la durée du vie du bâtiment (préférer donc l'usage de matériaux plutôt dense, résistant bien à la condensation).</li> <li>• en cherchant à modifier la nature ou l'ordre des couches déjà présentes.</li> </ul>	<p><b>Contributeurs:</b>  <b>7470 7475 7500 7501:</b> Uriel MOCH  <b>7474 7476 7504 7510:</b> Raphaël BOBEDA  <b>7499:</b> Serge SIDOROFF  <b>7503:</b> Yves BELMONT  <b>7511:</b> Vincent RIGASSI</p> <p><u>Illustration / Exemple :</u></p> <p>Au Canada, on a massivement isolé des constructions à ossature bois dans les années 70 et 80 avec du PSE en fortes épaisseurs, et des pare-vapeurs réputés alors très étanches. Aujourd'hui, on réhabilite ces mêmes constructions car les bois de structure sont pourris. Pourquoi ? Le PSE en extérieur étant très fermé à la diffusion, la barrière de vapeur à l'intérieur devait être parfaite. Les solutions de mise en œuvre ne permettaient pas à cette époque d'être étanche à la vapeur à 100%.</p> <p><u>Renvois vers d'autres références :</u></p>

## Synthèse des débats du Forum de discussion

<b>LES BREVES DU MOIS</b>	
<p><b>Accélération de la croissance du marché européen du solaire thermique</b></p> <p>Le solaire thermique a connu une progression très importante en 2006, puisque le marché européen a progressé de 44,3% avec plus de 3 millions de mètres carrés de nouveaux capteurs solaires installés. (source : observatoire des énergies renouvelables EurObserver)</p> <p>Cette explosion est le résultat de deux facteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'émergence d'une réelle volonté politique de développer ces filières parallèles sur leur territoire</li> <li>- Le contexte économique-énergétique actuel tendu, avec l'augmentation du prix du fioul et du gaz notamment</li> </ul>	<p><u>Contributions:</u></p> <p><b>7544</b> : Patrick SAUVAGE</p>
<p><b>Simplification du permis de construire et des autorisations d'urbanisme : les nouveaux formulaires sont parus</b></p> <p>Le Permis de construire et les autorisations d'urbanisme font actuellement l'objet d'une réforme majeure qui doit entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2007. La rédaction et l'organisation de ces nouveaux formulaires visent à clarifier la relation entre le demandeur et l'administration.</p> <p>Les constructeurs, aménageurs, professionnels ou particuliers pourront se procurer les formulaires en mairie ou sur le site du ministère (<a href="http://www.medad.gouv.fr">www.medad.gouv.fr</a>) à partir du mois de septembre 2007. Ils ne pourront cependant les utiliser que pour des demandes ou déclarations déposées en mairie à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2007 (les anciens formulaires n'étant plus utilisables à cette date).</p> <p>Ces nouveaux formulaires, plus clairs et plus lisibles, contribuent aux objectifs de la réforme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Garantir les délais d'instruction</li> <li>- Faciliter la composition du dossier</li> <li>- Clarifier le champ d'application</li> <li>- Regrouper les procédures</li> </ul>	<p><u>Contributions:</u></p> <p><b>7436</b> : Guy ARCHAMBAULT</p>
<p><b>Etiquette carbone sur les produits alimentaires</b></p> <p>Le secteur de la grande distribution connaît une grande première puisque le leader britannique de la distribution Tesco vient de s'engager à informer sa clientèle des émissions de CO<sub>2</sub> équivalentes à chacun des 70 000 produits qu'il commercialise. Le groupe a pris cet engagement, avec l'appui du ministère de l'environnement et de Carbon Trust (agence ayant mis au point la méthode anglaise de calcul des émissions de carbone), « afin que le consommateur puisse comparer les émissions de carbone de la même manière qu'il compare les calories ou le sel contenus dans ce qu'il achète ».</p>	<p><u>Contributions:</u></p> <p><b>7444</b> : Daniel FAURE</p>

## Synthèse des débats du Forum de discussion

<b>LES ACTUALITES DU MOIS</b>	
<p><b>L'environnement dans le droit de l'urbanisme en Europe</b></p> <p>Les 21 et 22 septembre se tiendra, à Paris dans les locaux de la Sorbonne, un colloque sur le thème de « l'environnement dans le droit de l'urbanisme en Europe ».</p> <p>Se déroulant vendredi toute la journée et samedi matin, ce colloque verra l'intervention de plusieurs professeurs d'université autour de trois grands thèmes (un par demi-journée) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Concepts et principes généraux</li> <li>- L'impact du droit d'environnement sur les procédures d'urbanisme</li> <li>- L'articulation des procédures d'urbanisme et des procédures d'environnement</li> </ul>	<p><u>Contributions:</u></p> <p><b>7390 : Guy ARCHAMBAULT</b></p>
<p><b>2<sup>ème</sup> édition des trophées éco-logis</b></p> <p>Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, Néopolis organise les Trophées ECO-LOGIS qui récompensent des réalisations exemplaires d'un point de vue environnemental. Imaginés et organisés par Néopolis, organisme de formation au développement durable de la CCI de la Drôme, les Trophées ECO-LOGIS se dérouleront mardi 9 novembre 2007.</p> <p>Après une 1<sup>ère</sup> édition drômoise, les trophées 2007 prennent une ampleur régionale et ont pour objectif de récompenser sept réalisations exemplaires d'un point de vue environnemental et de diffuser les techniques et matériaux employés afin d'impulser une dynamique d'éco-construction sur le territoire Rhônealpin.</p> <p>Dossiers de candidature téléchargeables sur <a href="http://www.neopolis.fr">www.neopolis.fr</a> Dossiers à remettre avant le 30 septembre 2007.</p>	<p><u>Contributions:</u></p> <p><b>7393 : Yves BELMONT</b></p>
<p><b>Proposition de recherche au niveau Européen</b></p> <p>Le MEDAD participe actuellement au projet européen ERA-NET CIRCLE <a href="http://www.ecologie.gouv.fr/CIRCLE.html?var_mode=calcul">http://www.ecologie.gouv.fr/CIRCLE.html?var_mode=calcul</a> (coordination de la recherche sur l'impact climatique dans une Europe élargie). Dans ce cadre, un premier appel à proposition de recherche au niveau européen sera lancé le 11 juillet 2007 sur le thème des impacts du changement climatique en zone Méditerranée : aspects liés à la gestion intégrée de l'eau en zone côtière (clôture le 12 octobre).</p> <p>Deux axes de recherche sont proposés pour des travaux exploratoires d'une durée maximum de 24 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stratégies et tactiques d'adaptation dans le domaine de l'eau au niveau des zones côtières</li> <li>- Un nouvel équilibre dans la gestion intégrée des ressources en eau et des ressources côtières</li> </ul> <p>Toutes les infos sur : <a href="http://www.ecologie.gouv.fr/Appel-a-propositions-de-recherche_8565.html">http://www.ecologie.gouv.fr/Appel-a-propositions-de-recherche_8565.html</a></p>	<p><u>Contributions:</u></p> <p><b>7403 : Guy ARCHAMBAULT</b></p>